Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 649

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264990

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE
Tous les combustibles
Tourbe.
Lignite suisse, sans carte.
Bois 1er choix.
s'achètent chez
MAROLF & REY
Gare des Eaux-Vives **Tél. 4.32.50**

BONNETERIE DURUZ
PLACE DES EAUX-VIVES, 5
LAINES DURUZ
CROIX-D'OR, 3
Maison de confiance. Prix raisonnables.

HOTEL DE LA PAIX
LAUSANNE
La plus belle situation
Son cabaret en vogue
„AU COUP DE SOLEIL“ avec Edith et Gilles

CANTON DE VAUD
ÉCOLE PARTICULIÈRE
Mesdames PIOTET
Pontaise, 15 - LAUSANNE - Tél. 2.92.27
Classes de 4 à 18 ans - Cours commerciaux
On accepte quelques pensionnaires

Un BAS inusable
„Mixte - Cablé“ de
BALUX
5, rue du Commerce

MAISON ROBERT
Faillettaz S.A.
BAS - LINGERIE - TRICOT - ROBES ET BLOUSES
COSTUMES ET MANTEAUX
Nouveautés *Spécialités* *Exclusivités*
8, RUE DE BOURG, 8 - Tél. 2 42 24 - LAUSANNE
IL FAUT ALLER VOIR NOS VITRINES

Corsets Clément
26, Rue du Marché
Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix
TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

A. FRUTSCHY
TAPISSIER - DÉCORATEUR
VEVEY - 10, rue d'Italie **Tél. 5 25 56**
Tous meubles rembourrés - Studio complet
Spécialité : **Berceaux**

Art Rustique suisse
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12 bis (entresol) **LAUSANNE**

sions allant de 5 fr. à 50 fr. au plus, par an, et il nous eût été impossible, de cette manière, d'obtenir plus de 2000 à 3000 fr. au total.

Nous avons donc adopté une autre méthode: les sociétés ont été taxées d'après le nombre de leurs membres et les moyens qu'elles devaient, à notre avis, posséder. Pour les associations professionnelles, la contribution fut fixée à environ 50 cent. par membre. Pour les autres sociétés nous avons établi un barème allant de 5 fr. jusqu'à 100 fr. de contribution mensuelle. Ce système, tout en permettant des versements annuels ou semestriels, présente l'avantage que des sociétés, qui autrement, nous auraient payé 100 fr. par an, nous en donneront 120, et que celles qui auraient donné 50 fr. en payeront 60. La différence, minime pour les donatrices, représentera pourtant un chiffre respectable dans nos recettes totales. Je crois pouvoir dire que les $^2/_3$ au moins de ce qu'il nous faut sont déjà assurés. L'Alliance nous a promis un subside de 4000 fr. par an et ceci pour trois ans, en plus des 2000 fr. qu'elle verse déjà à l'Office central des professions féminines. En outre, elle prendra à sa charge l'achat du mobilier et des machines nécessaires qui resteront sa propriété. L'Association pour le suffrage a voté 2500 fr., également pour trois ans. La Fédération des Sociétés d'employées est prête à garantir. 1200 fr.; les Femmes universitaires, 600 fr.; la Société d'utilité publique, 500 fr., sauf erreur. Même la Saffa qui a déjà son propre secrétariat bien organisé fournira 600 fr.

Nous n'avons laissé de côté aucune de nos associations suisses. Les sociétés sportives, comme les Clubs d'automobilistes, de skieuses, de gymnastes, d'alpinistes, ont été invitées, ainsi que les groupements politiques, dont deux ont déjà envoyé leur adhésion...

Anna MARTIN.

Publications reçues

R. HILLARY : *La dernière victoire*, trad. de l'anglais par Charly Guyot, 1 vol. in-16, Delachaux et Niestlé, édit. Prix: 4 fr. 50.

« Un livre de cette guerre qui datera », tel est le jugement porté sur ce volume par une revue suisse.

Un livre de valeur en effet, dû à la plume d'un bon écrivain et qui plus est, un message d'outre-tombe, l'auteur étant mort au champ d'honneur. Est-ce suffisant pour classer un livre ? nous ne le pensons pas, mais ici il y a autre chose. C'est la sincérité du témoignage que le héros porte sur lui-même et sur sa génération. Nous le voyons d'abord étudiant à Oxford. Une jeunesse surtout éprise de sport entre dans la guerre contre son gré, son insouciance, disons-même, son inconscience nous frappe. Il n'est pas question de patriotisme. Le héros du livre s'enrôle dans l'aviation, par sport, parce que c'est un combat d'homme à homme. « On tue ou on est tué ». On ne reste pas blessé. Le sort en décida autrement.

Après quelques combats magistralement décrits, l'aviateur tombe avec son appareil. Il nous fait participer à cette chute qui nous laisse sans souffle. Le héros survit à ses blessures, mais il reste invalide et défiguré, (il n'a plus de paupières). Ici commence un long martyre: le chemin de la souffrance, qui le mène d'un hôpital à l'autre, d'une opération à l'autre. Et puis, coup sur coup, se sont les autres qui tombent, les amis et tous les camarades d'équipe.

Alors, on le comprend, cette chute dramatique qui a brisé une carrière, ce n'est pas le point culminant de cette vie. Nous assistons à l'ascension lente d'une âme à travers les révoltes, la souffrance, les épreuves physiques et morales. Un appel retentit tout au long de ces pages, que nous trouvons jalonnées par quelques paroles de femmes, qui semblent bien avoir éclairé et guidé le héros dans sa marche vers la dernière victoire.

E. T.

Les Expositions

Marguerite Steinlen

Il s'agit d'une Vaudoise authentique, nièce du peintre des chats. Elle était fixée à Paris ; la guerre l'a ramenée dans sa ville, Lausanne, où elle a déjà fait plusieurs expositions. La dernière, à la galerie Vallotton, vient de se clore.

L'art de Marguerite Steinlen ne se laisse pas facilement aborder ; il est distant, parfois étrange ; il apparaît dicté par un intellectualisme froid et hautain. Le métier est excellent; la peinture très vernie accentue encore l'impression de froideur. Il faut s'habituer à cette manière, voir et revoir cette peinture, paysages, souvent composés, natures mortes ou bouquets très ordrés, compositions symboliques greffées sur un paysage donné, tels ces *Anges sur les ruines de Naples*. Attardez-vous cependant devant cette nature morte où l'artiste a groupé sur une table tous les fruits de l'automne, et vous verrez peu à peu le rouge des rideaux vibrer avec le rose du tapis, et le propos de l'artiste vous apparaîtra. Regardez ces bouquets d'iris bien sages, bien raides, et un charme discret s'en dégagera lentement. Il y a ce paysage *Petit printemps* qui fait passer sur la peau la sensation désagréable du vent aigrelet qui caractérise le mois de mars. Dans *La cour de la casa Rusca, à Locarno*, l'artiste a su éviter l'écueil de la couleur locale facile pour donner la sensation du soleil et de la chaleur tessinoise. Il y avait enfin chez Vallotton un de ces dessins pleins de charme, bouquet et menus objets dessinés à la gouache blanche sur un papier vieux-rose, un rien, mais combien précieux !

L'art de M. Steinlen est distant, il ne se livre pas aisément, mais il récompense l'amateur qui fait l'effort de s'y intéresser.

S. B.

Jeunes peintres

A la Guilde du Livre, à Lausanne, vient de se clore une exposition fort agréable de quatre jeunes femmes. Claire Weber, la plus experte, dont les bouquets échevelés et joyeux sont fort plaisants; Renée Payer, une débutante, dont les tableaux, faits dans les rues lausannoises, ne manquent pas de qualités, mais je leur préfère ses gravures sur bois, notamment celles qui illustrent *La Robe prétexte* de Mauriac ; Mlle Coeytaux, qui a oublié de mettre de la lumière sur sa palette; Mme Pache-Meroni, dont les vues de la Cité et les paysages montagnards manquent de fermeté ; cela viendra sans doute avec le temps et le travail.

S. B.

Petit Courrier de nos Lectrices

Ebaubie à qui de droit. — *L'Office fédéral de Guerre pour l'Industrie et le Travail décrète qu'il n'est permis depuis le 1er novembre d'employer pour la fabrication de vêtements d'hommes, garçons et garçonnets que des tissus et des tricots contenant au plus 70 % de laine et au moins 30 % de matières de mélange d'autres marchandises et* pour la fabrication de vêtements de femmes, filles et fillettes des tissus et des tricots contenant, *tenez vous bien !* au plus 50 % de laine *et au moins 50 % de matière de mélange. Et suit la liste des divers vêtements pour le sexe fort et pour le sexe faible : costumes, pélerines, manteaux, costumes de skis, etc....*

Ainsi, la petite fille aura un manteau de laine 50 % et le petit garçon, un manteau 70 %. Le chef de famille, un pardessus 70 % et son humble moitié, un manteau 50 %. Les écailles m'en tombent des yeux et je cherche en vain une explication à ce pourcentage notablement inférieur de produit laineux dans les vêtements du sexe dit *faible. Serait-ce parce qu'en dépit de leur faible constitution les femmes et les petites filles sont plus réchauffées ? serait-ce peut-être une tentative d'excès de sollicitude de l'homme pour la femme devant les rigueurs de l'hiver qui vient ? ou ne serait-ce pas plutôt qu'en haut lieu on estime pouvoir facilement diminuer la part de la masse de celles qui n'ont aucun droit pour se défendre et dont on n'a pas besoin de la voix pour être élu ? Gageons que nos bonnes et douces Suissesses n'en continueront pas moins à servir sans murmure partout où elles en trouveront l'occasion. Elle n'en seront que plus légères et peut-être aussi plus sottes.*

Jacqueline demande une réponse. — *Qui, parmi les lectrices de notre journal, pourra me dire pourquoi, après que : 1. l'on nous recommande chaleureusement de consommer du raisin frais en masse (1 kg. de raisin = 1 litre de lait), et que : 2. on annonce partout que les vendanges ont été très belles cette année, il ait été impossible dès avant le 17 octobre, donc en pleine période de récolte, de trouver une grappe de raisin à acheter dans les magasins de Genève ? Dois-je en conclure que, malgré tous les efforts de tant de groupements antialcooliques, l'on en est encore chez nous a croire que le vin est l'unique usage possible du fruit de la vigne ?*

Saffa
Société Coopérative de cautionnement „SAFFA“

La Société coopérative de cautionnement Saffa, héritière directe de la grande Exposition féminine de 1928, a tenu son assemblée annuelle le samedi 23 octobre, à Berne.

Les sociétaires sont au nombre de 529, soit 43 de plus que l'année précédente. Depuis le début de son activité, la société a accordé 580 cautionnements représentant une somme de Fr. 1.414.418; en 1942-1943, elle a cautionné pour Fr. 95.783, en 37 crédits pour des entreprises existantes, trois crédits pour l'ouverture de cabinets médicaux, dentaires et d'ateliers (Fr. 9.000), et deux crédits de 1.600, cautions pour caissières, gérantes de succursales, etc. Au 30 juin dernier, la Saffa avait accordé, dans le canton de Vaud, 48 cautionnements pour une somme de Fr. 115.800; dans le canton de Genève, 25 cautionnements pour Fr. 52.500 ; dans le canton de Neuchâtel, 10 cautionnements pour Fr. 28.900. La plupart des cautionnements sont accordés à des entreprises de textiles, confection, mercerie ; viennent ensuite les produits alimentaires, les denrées coloniales, les produits agricoles.

La Société a édité une brochure : *Qu'est-ce que la femme doit savoir du cautionnement ?* qui a été largement répandue; 34.760 exemplaires ont été distribués. La nouvelle loi sur le cautionnement, entrée en vigueur le 1er juillet 1942, a eu peu d'effets sur l'activité de la société, qui se réjouit de ce que le cautionnement soit devenu plus difficile; l'éventualité de souscrire un cautionnement est plus sérieusement discutée, on s'engage avec moins de légèreté que précédemment; le cautionnement par la voie coopérative a pris une impulsion nouvelle.

Les deux bureaux de renseignements financiers l'un à Berne, tenu par Mlle A. Martin, l'autre à Zurich, par Mlle E. Naegeli, ont accordé 1630 entrevues, fait 240 inspections, dix revisions de comptabilités, donné quatre cours de renseignements financiers et pratiques, et ont donné des conseils pour l'impôt pour la défense nationale et les caisses de compensation. Mlle Martin s'est occupée plus spécialement de la création d'occasions de travail pour les femmes.

Les comptes de l'exercice 1942-1943 bouclent par un bénéfice de Fr. 10.104.20, dont est proposée la répartition suivante : Fr. 2.756 en dividende de 2,12 % aux parts sociales, Fr. 7.000 au fonds de réserve et Fr. 248.21 réportés à nouveau.

Le canton de Genève est représenté dans le comité par Mlle Suzanne Brenner, le canton de Vaud par Mlle Linette Comte, avocate à Lausanne, et Mme Alice Recordon-Sillig, à la Tour-de-Peilz.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 6 novembre:

GENÈVE : Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, Cinéma Rex, 24, rue de la Confédération, 17 h. 30 : *Monsieur Punaise s'en va-t-en ville*, représentation cinématographique au profit du Foyer d'Accueil de la rue Plantamour. Enfants admis: 1 fr. 50. Adultes: 2 fr. 20

Id. id.: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. Thé. — 16 h. 45: chant et piano par Mmes Korska et Popovitzky.

Id.: LAUSANNE : XXme Assemblée générale de l'Association suisse des Femmes universitaires, 20 h. 15, Cercle libéral, av. du Tribunal Fédéral: *Lausanne au XVIIIme siècle*, conférence par Mme Delhorbe. — Thé offert aux délégées dans les salons de Mon-Repos.

Dimanche 7 novembre:

LAUSANNE : XXme Assemblée générale de l'Association suisse des Femmes universitaires, Palais de Rumine, 9 h. pr. : Affaires administratives (Rapports du Comité, de la trésorière, des Commissions, élection de 3 membres du Comité, etc.). — 12 h. 30: Déjeuner à l'Hôtel de la Paix. — 15 h.; Visite de la Cathédrale, du Musée du Vieux Lausanne, thé d'adieu à l'Hôtel de Lausanne, ou bien promenade dans les environs et thé en banlieue.

Lundi 8 novembre:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 19 h. 30, Hôtel Victoria: Souper mensuel. *Le travail à domicile*, causerie par Mlle Gourd.

Mardi 9 novembre:

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30. Groupe d'études consacré cet hiver à des problèmes d'ordre social. *La protection de la famille*, causerie par M. Ed. Laravoire, directeur du Service médico-pédagogique d'observation. Discussion.

Samedi 13 novembre:

ZURICH : Buffet de la gare IIme classe, 1er étage, 14 h. : Assemblée sur convocation des déléguées des Sociétés féminines pour la constitution du Secrétariat féminin des Femmes suisses.

Dimanche 14 novembre:

ZURICH : Buffet de la gare, 1er étage, 10 h. 15: Assemblée d'automne du Groupement suisse *La femme et la démocratie : Le programme des femmes suisses.* Discussion.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

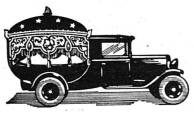

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES